



**UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

REVUE DE PRESSE

**Éducation
Enseignement
Supérieur**

RP
24 - 28
février
2025

Maladie mystérieuse des pêcheurs en 2020 : Une revue scientifique décèle les causes



Cinq ans après l'apparition de la maladie de peau dite mystérieuse qui a frappé 1.300 pêcheurs sénégalais entre novembre 2020 et décembre 2021, des scientifiques ont évoqué les causes dans une revue parue le 13 février dernier. L'énigme a été résolue par un consortium scientifique international réunissant une quinzaine de laboratoires sénégalais, français, espagnol et singapourien. Même si des interrogations persistent.

À côté de la psychose née de la pandémie de Covid-19 avec son lot de morts, le Sénégal a été frappé, en novembre 2020, par une maladie de peau affectant des dizaines de pêcheurs. Il aura fallu cinq années d'investigations en mer et de recherches pour trouver l'origine de ces « dermatoses aiguës » : une microalgue marine, qui produit une biotoxine à des « niveaux élevés », selon les conclusions publiées le 13 février dans la revue scientifique *Embo Molecular Medicine* consultée par « Le Monde Afrique ».

En effet, l'énigme a été résolue par un consortium scientifique international réunissant une quinzaine de laboratoires sénégalais, français, espagnol et singapourien. À l'époque, les premières analyses se concentraient sur des polluants chimiques, mais la piste est vite écartée. Des nappes brunâtres ont été aperçues au large de l'île de Gorée. Fausse alerte encore, rien d'anormal n'est détecté dans les eaux. Dans un pays où la pêche emploie 17% de la population, d'aucuns prennent l'extrême décision de ne plus acheter le poisson.

« Des niveaux importants de phtalate (un groupe de produits chimiques) provenant de dérivés pétroliers étaient notés dans les filets de pêcheurs. Mais, dans la littérature scientifique, il n'y avait aucune concordance entre ces symptômes observés et les perturbateurs endocriniens liés aux phtalates », explique Patrice Brehmer de l'Institut de recherche pour le développement (Ird) contacté par « Le Monde Afrique ».

<https://lesoleil.sn/actualites/societe-fait-divers/maladie-mysterieuse-des-pecheurs-en-2020-une-revue-scientifique-decele-les-causes/>

NATIONALE

Bénéficiaires effectifs des sociétés extractives au Sénégal : Une rencontre cruciale du CREDILA



Apprentissage à la Faculté de médecine : Les professeurs prescrivent la bonne ordonnance



« New deal technologique » : une stratégie numérique ambitieuse de 1.105 milliards fcfa



Le Centre de Recherches, d'Études et de Documentation sur les Institutions et les Législations (CREDILA_FSJP) a organisé, ce mercredi 26 février 2025, une rencontre axée sur la thématique des bénéficiaires effectifs des sociétés extractives au Sénégal.

L'événement a réuni des universitaires, des spécialistes en droit minier, des acteurs du secteur extractif ainsi que des étudiants afin d'examiner le cadre juridique et technique en vigueur.

La rencontre a été modérée par le Pr Isaac Yankhoba Ndiaye et a vu la participation de Dr Ousmane Cissé, spécialiste en droit minier, Dr Moustapha Fall, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD (FSJP_UCAD), et Elhadj Amath Diallo.

L'objectif principal était d'analyser les obligations légales liées à la déclaration des bénéficiaires effectifs dans le secteur extractif et d'identifier les défis qui freinent leur mise en œuvre.

Selon la Directrice du CREDILA, Pr Lucienne Kodou Ndione, « Nous avons amené aujourd'hui des expertises qui ne sont pas essentiellement universitaires afin d'avoir une vision différente de celle de la théorie que nous avons et parfois qui n'est pas très imprégnée de la pratique ».

Les panélistes ont mis en avant plusieurs enjeux cruciaux, notamment la transparence et la lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur extractif. Dr Moustapha Fall a souligné que « l'absence d'identification des bénéficiaires effectifs est un moyen de ne pas payer d'impôts et a permis souvent de favoriser la fraude fiscale ou l'évasion fiscale ».

Le manque de contrôle et la complexité des processus d'identification des bénéficiaires effectifs constituent des obstacles majeurs à la mise en œuvre efficace des réformes. Cette situation ouvre la porte à des pratiques illicites qui nuisent à l'économie nationale et à la redistribution équitable des richesses.

https://senego.com/beneficiaires-effectifs-des-societes-extractives-au-senegal-une-rencontre-cruciale-du-credila_1810036.html

A l'heure de l'Intelligence artificielle et du boom numérique de manière générale, les méthodes d'éducation changent. Mais, il y a encore ceux qui tiennent à la bonne vieille méthode : «le parcoeurisme». «Il ne faut pas apprendre pour passer en classe supérieure» constitue le conseil donné par des professeurs aux étudiants qui utilisent cette méthode pour réussir leurs examens.

Lors du lancement, ce week-end, des activités de la 104ème Promotion sortante de la Faculté de médecine (Prosméd), Pr Boucar Ndong, Pr titulaire de biophysique et de médecine nucléaire, révèle que cette méthode n'est pas bonne pour quelqu'un qui veut devenir un bon médecin. Le responsable des enseignements de biophysique et médecine nucléaire de la Faculté de médecine et chef du Service de la médecine nucléaire de l'hôpital Dalal Jamm explique : «Quand les étudiants apprennent par cœur leurs cours, après les examens, ils oublient tout ce qu'ils ont appris.»

Il enchaîne ses explications : «Je préfère un étudiant qui passe avec une moyenne de 10 ou 12 qu'un étudiant qui s'enferme dans sa chambre pour «parcoeuriser» ses cours, qui ne participe pas aux cours et qui ne prend pas part aux stages, mais qui à l'examen réussit avec mention.» A son avis, ce dernier ne sera jamais un bon médecin. Pourquoi ? «Car il ne maîtrise rien. Il n'apprend ses cours que pour passer en classe supérieure», ajoute-t-il.

Un avis partagé par Pr Fatou Samba Ndiaye, marraine de la 104ème Promotion de de la Faculté de médecine. «On n'apprend pas pour passer en classe supérieure. On apprend parce qu'on veut devenir un bon médecin. On apprend parce qu'on veut retenir les diagnostics. On apprend pour que demain, quand on est devant un cas particulier, on puisse le traiter correctement.

<https://lequotidien.sn/ucad-apprentissage-a-la-faculte-de-medecine-les-professeurs-prescrivent-la-bonne-ordonnance/>

Le gouvernement du Sénégal a dévoilé sa nouvelle stratégie numérique, baptisée « New Deal Technologique », avec un budget global évalué à 1.105 milliards de francs CFA. Ce programme ambitieux a été présenté lundi par Mohamed Diaby, représentant de la Delivery Unit du Bureau opérationnel de suivi (BOS), lors de son lancement en présence du président de la République, Bassirou Diomaye Faye.

Sur ce montant global, 950 milliards de FCFA ont déjà été identifiés, dont 800 milliards inscrits dans l'Agenda national de transformation (ANT) Vision 2050. De plus, 150 milliards proviennent de financements privés déjà sécurisés. Ce plan s'articule autour de 12 programmes prioritaires et 50 projets stratégiques prévus sur la période 2025-2029, afin d'accélérer la transformation numérique du Sénégal.

Lors de son intervention, Isidor Diouf, directeur général de Senum SA, a souligné les défis du Sénégal en matière de développement numérique. Il a notamment mis en avant le faible poids du pays sur le marché des services numériques. En 2022, l'Afrique ne représentait que 30 milliards de dollars sur un marché mondial évalué à 20 000 milliards de dollars, et la part du Sénégal s'élevait à seulement 0,5 milliard de dollars.

« Cette stratégie représente une opportunité de connecter chaque Sénégalais pour un Sénégal souverain, juste et prospère », a-t-il déclaré.

<https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/le-new-deal-technologique-une-strategie-numerique-ambitieuse-de-1-105-milliards-fcfa>



Les ordinateurs quantiques vont-ils perturber les infrastructures critiques ?

Il y a vingt-cinq ans, les programmeurs informatiques se sont précipités pour corriger le bug de l'an 2000, craignant qu'il ne provoque l'effondrement des systèmes bancaires et la chute d'avions. Au grand soulagement de tous, l'impact s'est avéré minime.

Aujourd'hui, certains craignent qu'une nouvelle menace critique pèse sur les infrastructures numériques mondiales. Mais cette fois, nous ne pouvons pas prédire exactement quand cette théorie deviendra réalité, et l'omniprésence des technologies numériques rend la résolution du problème encore plus compliquée.

C'est parce que l'arrivée de l'informatique quantique signifie que de nombreux algorithmes de chiffrement qui sous-tendent et sécurisent notre monde hyperconnecté seront trivialement faciles à déchiffrer.

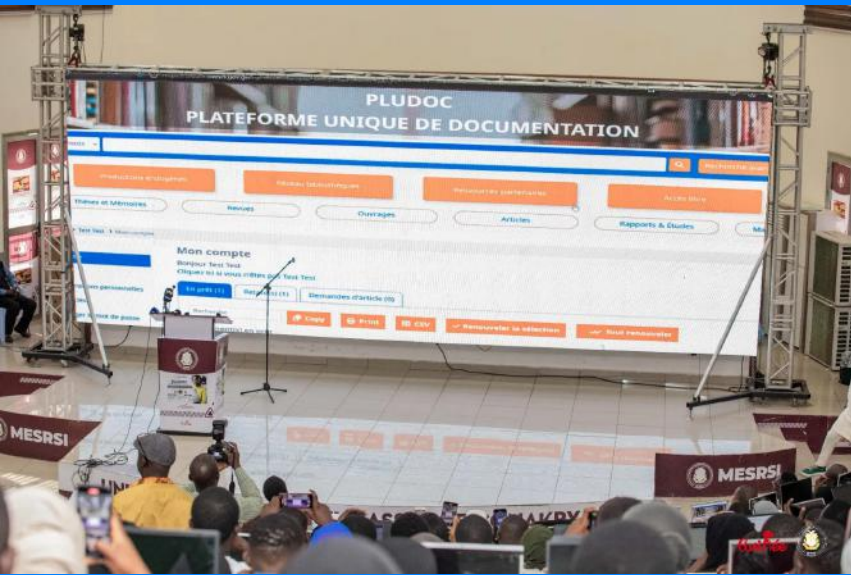
L'informatique quantique est radicalement différente de l'informatique « classique » utilisée aujourd'hui. Au lieu de traiter des bits binaires qui existent dans l'un des deux états – un ou zéro, allumé ou éteint – l'informatique quantique utilise des qubits, qui peuvent exister dans plusieurs états, ou superpositions.

« La raison pour laquelle cette technologie est si puissante, c'est qu'elle permet d'effectuer simultanément tous ces calculs possibles », explique le professeur Nishanth Sastry, directeur de recherche en informatique à l'université de Surrey. Cela signifie qu'elle est « beaucoup plus efficace et beaucoup plus puissante ».

<https://www.bbc.com/afrique/articles/cq5zexp47zlo>

INTERNATIONALE

Guinée : lancement d'une plateforme de plus de deux millions de ressources pédagogiques



Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation a lancé la plate-forme de documentation (PLUSDOC). Cette plateforme contient plus de deux millions de ressources avec un accès gratuit via l'adresse : <https://pludoc.mesrs.gov.gn>. Ces ressources sont entre autres composées de livres, des thèses, des revues et articles scientifiques, des bases de données, des rapports et des études.

La plate-forme s'intéresse aux domaines des lettres, sciences humaines et sciences de l'éducation; aux Mathématiques, physique et chimie ; Sciences de l'ingénieur ; Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ; Sciences de la nature et Sciences agronomiques; Med, pharmacie, odontostomatologie et médecine vétérinaire.

La cérémonie de lancement de la plate-forme a eu lieu, ce mercredi 26 février 2025 dans l'enceinte de l'université Gamal Abdel Nasser. "La plateforme telle qu'elle est, reste et demeure une étape majeure pour la qualification de l'enseignement supérieur", a déclaré Alpha Bacar Barry, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, tout en précisant que : "le résultat est prometteur, il est même au-delà des attentes que nous avons".

"C'est la première marche de la plateforme. Aujourd'hui, nous entamons la première page d'une plateforme qui se veut à la fois unique et nationale. Unique, parce qu'il faut centraliser les initiatives de documentation des EPS (établissements publics supérieurs) pour être pertinent, parce que les différentes initiatives des EPS souffrent d'un manque de financement. Il y a une sérieuse défaillance des EPS à se documenter et les moyens qui sont mis à la disposition. La même chose se reporte au niveau national en tout ce qu'on voudrait de l'éducation. Ce qui est mis à notre disposition lorsque notre pays peut produire comme richesse. Mais avec le peu qu'on a, il faut qu'on puisse avoir une utilisation intelligente et parcimonieux de tout ceux-ci", a expliqué Alpha Bacar Barry.

https://www.guinee7.com/2025/02/26/enseignement-superieur-lancement-dune-plateforme-de-plus-de-deux-millions-de-ressources-pedagogiques/#google_vignette

Education numérique au Gabon : formation des enseignants chercheurs en techno-pédagogie



Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Pr Marcelle Ibinga épouse Itsitsa, a, ouvert lundi 24 février 2025 par visioconférence, un atelier de formation en techno-pédagogie destiné à une cinquantaines des enseignants chercheurs, appelés à enseigner en ligne, conformément à la nouvelle donne d'Éducative numérique pratiquée dans toutes les universités modernes du monde.

« Désormais l'enseignement supérieur est confronté à un double défi : d'un côté, une massification croissante des étudiants qui franchissent les portes à l'entrée et de l'autre, une spécialisation de plus en plus poussée des compétences attendues à la sortie. Face à ces enjeux, nous n'avons d'autre choix que d'adopter une approche hybride et bimodale où le présentiel et le numérique éducative cohabitent et se complètent harmonieusement », a indiqué en ouvrant les travaux Mme Ibinga Itsitsa.

Pour le Pr Marcelle Ibinga épouse Itsitsa, l'université de demain, se construit aujourd'hui et elle ne pourra se faire sans une intégration massive des outils numériques et de l'intelligence artificielle dans « nos pratiques pédagogiques ».

La formation est dispensée par les experts de l'Université numérique du Gabon (UNG) et ceux des universités membres CAMES qui interviendront par visioconférence. En effet, les participants auront droit durant 05 jours, à plusieurs modules théoriques et pratiques, notamment : la Conception d'un cours en ligne, la Scénarisation d'un cours en ligne, la configuration d'un espace de cours en ligne, l'évaluation des apprentissages en ligne, l'Initiation à l'Intelligence Artificielle Générative (IAG) et le tutorat en ligne.

<https://gabonactu.com/blog/2025/02/24/education-numerique-au-gabon-formation-des-50-enseignants-chercheurs-en-techno-pedagogie/>

Baisse du nombre d'étudiants étrangers : Québec promet d'aller plus loin malgré la grogne



L'imposition de quotas pour limiter le nombre d'étudiants étrangers au Québec sème la grogne dans les universités et les cégeps. Malgré cette levée de boucliers, le gouvernement Legault promet d'autres baisses dans les années à venir.

« Ce n'est pas reçu avec beaucoup de bonheur parce que cela a déjà des conséquences qu'on est capable de mesurer, et c'est un environnement qui va rendre le processus d'admission très difficile », déplore le recteur de l'Université de Montréal, Daniel Jutras.

Après avoir légiféré pour s'octroyer le pouvoir de réduire le nombre d'étudiants étrangers, le gouvernement est passé à l'acte mercredi : il réduit de 20 % le nombre de demandes pouvant être faites par des étudiants étrangers voulant fréquenter un établissement d'enseignement dans la province. Québec limitera le nombre de certificats d'acceptation du Québec (CAQ), un document essentiel à l'obtention du permis d'études délivré par Ottawa.

Comme le rapportait La Presse mercredi, Québec serre la vis en particulier aux collèges privés, où certains programmes de formation « servent de voie rapide à la résidence permanente ». Le gouvernement impose également des plafonds aux cégeps et aux universités.

« Ça met dans le même panier des gens qui tendent à profiter des failles du système et des gens qui viennent faire des études supérieures avancées dans nos labos de recherche », dénonce M. Jutras.

Cette insatisfaction est aussi présente à la Fédération des cégeps. « L'impression qu'on a, c'est qu'on paye pour beaucoup de dérives qui ont eu lieu à l'extérieur du réseau public », indique la PDG, Marie Montpetit.

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2025-02-26/baisse-du-nombre-d-etudiants-etrangers/quebec-promet-d-aller-plus-loin-malgre-la-grogne.php>